



probleme bureau d'etude structure

Par **Damien03**, le **21/11/2023** à **11:26**

Bonjour.
Je vais essayé de synthétiser mais je me dois d'être précis.
Nous avons fait appelle au service d'un BET structure pour effectuer une étude en vue de démolir un mur de refend dans notre maison de village.
Au départ notre idée était la démolition complète de ce mur.
S'en est suivie la visite d'un ingénieur qui a effectué divers sondages de qq centimètres pour un mur de 70cm d'épais, soit, c'est des professionnels, ils savent ce qu'ils font.
Nous avons ensuite attendu plus de deux semaines pour avoir comme réponses que l'ouverture total n'était possible que par création de jambages (un surcote que nous étions prêt a assumer en plus des 3 IPN déjà prévu). Mais pas seulement, le BET préconisait également une étude de sol (que ce BET ne pratique pas). Ils nous demandait un forage de plusieurs mètre (plus de 5 m de profondeurs) chose délirantes dans une maison.
Nous avons donc abandonné l'ouverture total et avons décidé a contre cœur de laisser un poteau central.
La semaine dernière l'entreprise chargé des travaux a donc casser la partie du mur et est arrivé a la conclusion que la composition du mur ne correspondait pas a l'étude du BET ne permettait pas la pose des IPN préconisé par le BET.
Nous contactons donc le BET pour leur expliquer la situation et leur réponse est donc une étude de sol....
pour simplifier (oui, je sais, c'est long) :
1) Un BET a 2000 euros fait une étude succinct qui se conclue par "on ne veut pas s'engager sur le projet initial, il vous faut payer un autre BET"
2) Nous abandonnons le projet initial et nous en remettons a leur rapport
3) leur rapport s'avère faux et nous nous retrouvons avec un rez de chaussé inhabitable (cuisine détruite, sanitaire détruit....), des IPN qui occupe notre ancien salon et une entreprise a l'arrêt
4) ils nous renvoient sur leurs conclusions précédentes et nous demande de payer une autre étude a 5000 euros.
5) ils ne se déplacent même pas pour réétudier ce mur qui est maintenant très facilement analysable....
Ils existent pourtant d'autres solutions, le mur étant encadré d'une dalle béton de 25cm d'épais, se reprendre dessus avec une semelle ferrée serait plus qu'efficace et ne nécessiterait pas d'études de sol.
De mon point de vue, il prend l'argent et ne s'engage en rien, ce qu'on est en droit d'attendre d'un BET.
Le maître d'œuvre spécialisé

dans la rénovation de bâtiment ancien n'a jamais entendu parlé d'étude de sol en 10ans.....
Je viens donc vers vous pour savoir vers qui nous tourné pour faire valoir nos droit face a cette entreprise.
Pouvons nous portez plaintes?
Vers qui nous tourner?
Merci d'avoir pris le temps de me lire et merci beaucoup a ceux qui prendront le temps de nous répondre.
Damien